

# Le Saint-Sulpicien

SEPTEMBRE 2021

## FLASH INFO

### Implantation d'antennes-relais pour une meilleure téléphonie

L'amélioration de notre couverture mobile n'est envisageable qu'à la condition de l'installation de deux antennes multi-opérateurs sur notre commune.

A ce jour, l'une et l'autre font désormais l'objet d'une instruction de demande de permis de construire par le service dédié de la Communauté de Communes entre Juine et Renarde.

La première sera sur le parking de Rochefontaine et la seconde sur le plateau de Guillerville, sur une parcelle privée (voir l'article à ce sujet dans le dernier bulletin municipal).

Un enclos au pied de la structure du pylône de radiotéléphonie sera installé en bardage de bois, en privilégiant un bois non traité type mélèze ou pin douglas, entouré d'essences végétales locales champêtres.



*Emplacement à venir du pylône treillis, sur le parking de Rochefontaine*

Mi-août, à notre demande, une mesure des champs électromagnétiques sur différents lieux de notre commune a été réalisée par l'Agence Nationale des Fréquences :

- Devant la mairie
- Sur le parvis de l'église
- Au croisement de la rue Alphonse Lavallée, du chemin des Grands Jardins et de l'entrée de Ker Jacques, au N° 5 rue Alphonse Lavallée
- Devant l'école
- Rue du Four à chaux, au niveau du panneau d'entrée dans le village, en bas de la route de Mauchamps
- Devant la ferme de Guillerville
- Devant la ferme de Rochefontaine
- Sur le parking Rochefontaine
- Devant l'ancienne Poste, au N° 7 rue de Rochefontaine
- En haut de la ruelle Saint-Pôl

La lecture des résultats est à votre disposition à la mairie.

## Saint-Sulpice-de-Favières 2.0 ... La fibre c'est pour bientôt !

La commune est maintenant éligible à la fibre. La pré-commercialisation est proposée depuis le 23 août.

Le 7 septembre prochain, la fibre sera disponible et proposée par 4 opérateurs : Orange, SFR, Bouygues Telecom & Free.

Les fournisseurs proposeront une pléthore d'offres à tous les habitants intéressés pour augmenter leur débit Internet.

Plusieurs forfaits seront proposés avec des offres comprenant : la fibre, la téléphonie mobile, la téléphonie fixe et des bouquets de chaînes de télévision.

Il peut être compliqué de s'y retrouver... Les fournisseurs vont mettre en avant des remises exceptionnelles pour convertir les habitants à la fibre ... et en nouveau client.

Il sera important d'évaluer vos besoins en débit Internet (débit montant/descendant en comparaison du dernier contrat Internet). C'est l'occasion de demander à votre fournisseur actuel votre consommation en débit Internet et mobile (temps d'appel et data) et apprécier ainsi votre besoin réel.

Si vous vous engagez chez un nouveau fournisseur, vous pouvez notamment négocier le renouvellement de votre smartphone s'il est devenu obsolète.

Également important à souligner, le village est raccordé à la fibre (dans la rue) ... mais votre maison peut être à distance du boîtier qui se trouve dans la rue. Vérifiez bien si l'installation est offerte ou à vos frais. Cela peut être aussi négocié.



*Faites jouer la concurrence, comparez les offres, ne signez rien à la hâte*

Enfin, quand les techniciens équiperont votre logement ... vérifiez bien le tracé du câblage selon vos souhaits et en toute bonne logique.

La téléphonie mobile sera améliorée début 2022 avec l'installation d'antennes relais sur le parking de Rochefontaine et la route de Guillerville. L'antenne sera équipée au bénéfice des 4 fournisseurs qui fourniront un signal optimisé.

C'est aussi l'occasion de concentrer tous vos contrats chez un seul opérateur et obtenir ainsi la meilleure offre.

### Annulation de la Fête du Village

Longtemps le jour de la Saint Sulpice a été l'occasion de processions et de festivités le premier week-end de septembre dans notre village... Désormais, après la période estivale, septembre est traditionnellement un mois de retrouvailles pour tous les habitants de notre commune. Le comité des fêtes, soutenu par le Conseil municipal, organise des activités toujours appréciées.

Comme vous en avez déjà été informés, le programme proposé pour les week-ends des 4-5 septembre (apéritif dinatoire, soirée dansante et tournoi de pétanque en triplète) et du 12 septembre (brocante) est annulé.

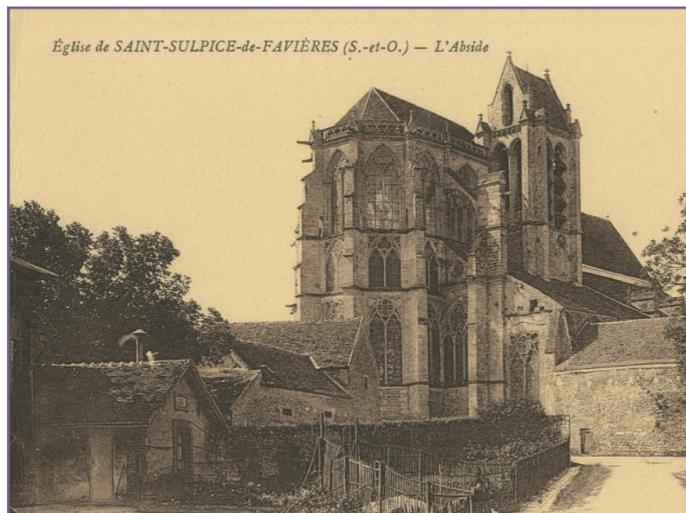
Effectivement, durant une concertation en août entre le comité des fêtes et le Maire, il a été évalué toutes les mesures gouvernementales et préfectorales en termes de prévention de contamination du Covid 19. Il s'est avéré impossible de les respecter stricto sensu. Nous sommes totalement solidaires avec le comité des fêtes de différer ces manifestations à une période plus clémente et le remercions pour toute son implication à élaborer un programme toujours plaisant. Cette décision d'annulation est difficile et pour autant responsable et sage.

## Une clôture qui nous vient du passé.

Nous nous sommes inspirés d'une clôture largement utilisée à Saint-Sulpice-de-Favières autrefois, la ganivelle, pour protéger les emplacements engazonnés sur la place de l'église.

La ganivelle est naturelle et s'inscrit pleinement dans le contexte authentique que nous souhaitons maintenir. Elle est constituée de lattes en bois fendues. Sur le parvis elle permettra que l'herbe pousse et, ainsi protégée, qu'elle devienne robuste pour ensuite être foulée normalement.

Dès lors, la ganivelle sera enlevée et utilisée à d'autres endroits sur notre commune.



*Ganivelle utilisée autrefois, ici, sur la rue Alphonse Lavallée*



### **Bienvenue à notre nouvelle institutrice !**

L'école maternelle des Tilleuls accueille dès ce 2 septembre Mme Audrey ROZIER en remplacement de Mme Krystine MARBOT qui après une trentaine d'années à Saint-Sulpice-de-Favières a pris une retraite bien méritée.

Habitante de Richarville, Audrey a fait carrière dans le secteur bancaire avant de se tourner vers l'enseignement. Après les écoles élémentaires d'Ormoï, d'Etampes et de Saint-Germain-les-Arpajon, elle rejoint Saint-Sulpice-de-Favières pour sa quatrième année d'enseignement auprès des enfants de moyenne et grande sections.

**Nous lui souhaitons la bienvenue et une excellente rentrée scolaire.**



*Audrey ROZIER*

**Comme l'an dernier, la Commission Communale d'Action Sociale a le plaisir d'inviter les jeunes diplômés de la promotion 2021 (Brevet des collèges, CAP/BEP, Bacheliers) à se faire connaître en Mairie jusqu'au 20 septembre 2021.**

**Une carte cadeau de 30€ sera remise à chacun pour le féliciter !**



### **Nouveau «stop» sur la rue du Four à Chaux**

Vous l'avez très certainement constaté, un changement de signalétique a été mis en place à l'angle de la rue du Four à Chaux et de la place de l'Eglise. Ce «stop» a pour objectif d'obliger les conducteurs à ralentir en entrant dans le coeur du village, en plus du rétrécissement de la chaussée réalisé dernièrement au niveau du Calvaire.



---

### **Étude globale de l'Orge et de ses affluents : information sur le passage d'une équipe technique**

Nous vous informons que le Syndicat de l'Orge, ayant pour mission notamment d'améliorer la qualité des rivières sur son territoire et de lutter contre les inondations, vient de mandater le bureau d'études EGIS pour réaliser une étude globale de l'Orge et de ses affluents.

Cette mission a pour objectif de faire l'état des lieux initial du bassin versant de l'Orge et de proposer un plan d'actions hiérarchisées pour améliorer le fonctionnement et la qualité des rivières.

Par conséquent, des prospections de terrain pour diagnostiquer l'état écologique et morphologique de la Rémarde et de la Renarde seront conduites entre le 1er septembre et le 31 décembre 2021. Ne vous étonnez pas si vous rencontrez ces équipes sur les parcelles riveraines des cours d'eau !

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Véronique Borgne, chargée d'études Milieux Aquatiques au Syndicat de l'Orge, au 01 69 12 15 70.



SYNDICAT DE L'ORGE